



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES RÉGLEMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 24 janvier 2023

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

77100 MEAUX

Code parcelle :

000-AS-460, 000-AS-434, 000-AS-438



Parcelle(s) : 000-AS-460, 000-AS-434, 000-AS-438, 77100 MEAUX

RECOMMANDATIONS

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture..

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), si vous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.

INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? ☐ Oui ☐ Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRI Marne de Poincy à Villenoy a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 06/07/2004

Date d'approbation : 15/07/2007

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



RISQUE INDUSTRIEL



Le Plan de prévention des risques technologiques (PPR) de type Risque industriel nommé PPRT COGNIS-BASF a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 15/10/2012

Date d'approbation : 12/02/2013

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Effet thermique

Effet de surpression

Effet toxique

Le plan de prévention des risques technologiques est un document réalisé par l'État qui a pour objectif de résoudre les situations difficiles en matière d'urbanisme héritées du passé et de mieux encadrer l'urbanisation future autour du site.



ARGILE : 2/3



- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



POLLUTION DES SOLS (500 m)

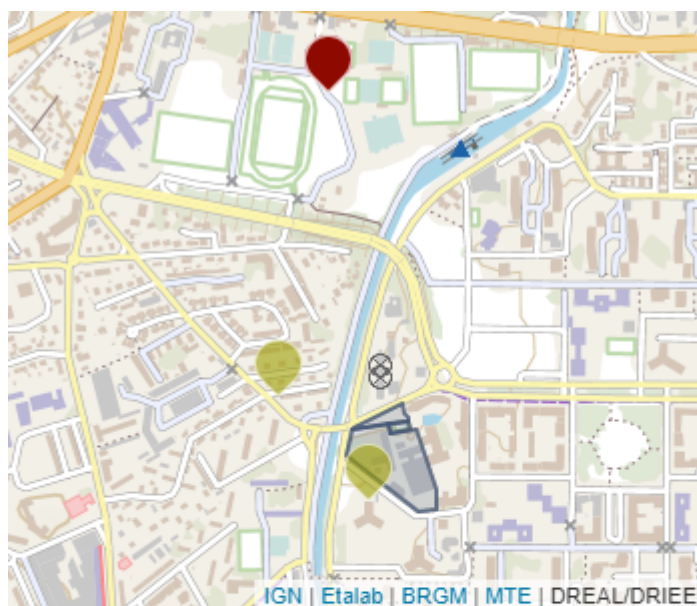


Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 37 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 2 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).

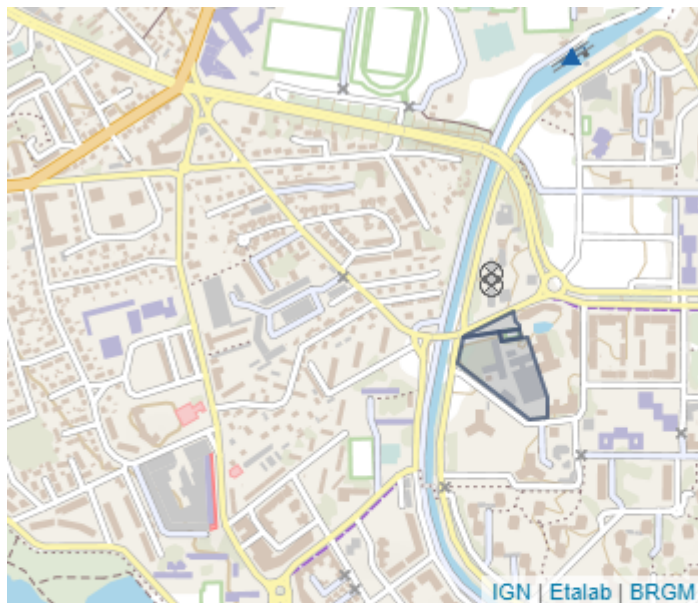
1 site(s) présente(nt) une proximité forte avec votre parcelle. Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage, il est recommandé de faire réaliser une étude historique et, le cas échéant, des analyses de sols par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine des sols pollués.



CANALISATIONS TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Une canalisation de matières dangereuses (gaz naturel, produits pétroliers ou chimiques) est située dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle. La carte représente les implantations présentes autour de votre localisation. Il convient de rechercher une information plus précise en se rendant en mairie.



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 17

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 11

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0200414A	20/10/2001	21/10/2001	01/08/2002	23/08/2002
INTE1804348A	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
INTE2119792A	19/06/2021	20/06/2021	30/06/2021	02/07/2021
INTE9300412A	30/04/1993	01/05/1993	20/08/1993	03/09/1993
INTE9400171A	19/12/1993	15/01/1994	12/04/1994	29/04/1994
INTE9500070A	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
NOR19830111	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
NOR19830516	01/04/1983	28/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
NOR19830720	30/05/1983	06/06/1983	20/07/1983	26/07/1983
NOR19831005	23/06/1983	26/06/1983	05/10/1983	08/10/1983

Sécheresse : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0400918A	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
INTE1306489A	03/06/2011	30/06/2011	11/03/2013	14/03/2013
INTE9200482A	01/05/1989	31/12/1991	20/10/1992	05/11/1992
INTE9300372A	01/01/1992	31/12/1992	16/08/1993	03/09/1993

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Glissement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19830720	30/05/1983	06/06/1983	20/07/1983	26/07/1983

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
LEVESQUE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501617
PINET	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518080
BOUR Transport	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517931
DECOBOIS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517966
LECLERE B.	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518024
OLIDA	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518066
SOMI - Sté Outillage et Mécanique Indust	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518110
CUISI TECHNIC	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501626
KING CONFORT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501630
AUBIER CUNY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501646
MEAUX AUTO PIECES 77	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006513119
ANEMOSTAT SANAIR CARYLON SA	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501570
BIETH ET FILS (ex SOMI)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517072
EUROPAMIANTE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517111
SMEP Industries	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517127
HUMBERT (enseignes Humbert)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517749
PRESSING CLEAN PLANET DSM	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517986
CHIMIPACK	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006520139
GACHES CHIMIE SPECIALITES	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006520389
VALDEL	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006521788
FPR AUTOMOBILES	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523784
TRE (Transports RIBEIRO EXPRESS)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523846
ESAME	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523888
FEU VERT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523894

Nom du site	Fiche détaillée
MIDAS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523896
SPEEDY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523966
MSA (Meaux Spécialités Auto)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523967
GARAGE K.S AUTO	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006523972
ALTIMO	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524026
LC TRADE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524137
ACRELEC MANUFACTURING (ex MACQUART& CIE)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006513410
ERDF	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006513966
BANNEWARTH SA	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006517934
ISOL FRANCE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006514383
PRIM O'FRUITS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006501543
PRESSING DE L'AIGLE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518083
PRESSING DE LA VERRIERE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516593

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Bieth et Humbert (Usine)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3875107
MARNE & MORIN (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3875109